



APPEL À PROJETS

Règlement

CRÉATION D'UNE ŒUVRE DE STREET ART / ART URBAIN

Constellations
de Metz
FESTIVAL D'ARTS NUMÉRIQUES

4^{ème} édition – du 25 juin au 5 septembre 2020
Parcours Street Art

Pôle Culture de la Ville de Metz

Mairie de Metz

Service Action Culturelle

B.P. 21025 / 57036 METZ Cedex 1

poleculture@mairie-metz.fr

+33 (0)3 87 55 52 85

1. CONTEXTE ET OBJET DU CONCOURS

Dans le cadre de son festival "Constellations de Metz" 2020, et de son parcours Street art, la Ville de Metz lance un appel à projets aux artistes pour la production et la diffusion d'une œuvre.

Le présent appel à projets vise la sélection d'un artiste (ou d'un collectif d'artistes) sur la base de références et d'intentions relatives au projet envisagé. Un contrat d'achat d'œuvre sera ensuite conclu avec le candidat retenu.

Aucun mode d'expression plastique n'est privilégié, si ce n'est que l'œuvre doit être pérenne (résistante aux intempéries notamment) et issue du domaine de l'art urbain.

Le lieu du projet :

La médiathèque Verlaine (Pontiffroy) aménage en 2020 sa nouvelle entrée qui se situera rue de la Tour aux rats à Metz. L'architecte a conçu cette entrée pour qu'elle soit une ouverture sur une œuvre de Street art. L'œuvre devra obligatoirement être située à droite de l'entrée (lignes rouges continues sur annexe). Il est également possible mais facultatif de proposer une intervention à l'arrière de l'entrée (lignes rouges pointillées en annexe) à condition que celle-ci respecte l'esprit de la nouvelle entrée.

L'œuvre choisie sera créée sur la façade de la médiathèque, c'est pourquoi l'œuvre proposée devra prendre en compte la nouvelle architecture du site.

Voir le plan du lieu et le projet d'architecture en annexe.

Le public ciblé :

- Les messins
- Les touristes culturels et en séjour à Metz
- Les visiteurs de proximité (régionale et transfrontalière)
- Les amateurs d'art
- le public de la médiathèque

2. OBJECTIFS DE CET APPEL A PROJETS

- Proposer une ou plusieurs installation(s) artistique(s) aux visiteurs de "Constellations de Metz "
- Inciter les publics ciblés à aller voir l'œuvre
- Participer à une programmation nationale et transfrontalière
- Bénéficier d'une couverture presse et média importante.

3. PROFIL DES CANDIDATS

Cet appel s'adresse aux artistes professionnels, collectifs d'artistes et opérateurs culturels.

L'artiste (ou les artistes) proposé sera :

- inscrit à la Maison des Artistes ou à l'AGESSA,

ou

- salarié par une personne morale habilitée à établir une facturation.

4. CONTRAINTES A RESPECTER

La proposition s'intégrera en cohérence avec le lieu choisi. L'œuvre devra être opérationnelle le **18 juin 2020** au plus tard.

5. L'ŒUVRE

Thématique :

L'œuvre viendra accompagner la nouvelle entrée de la médiathèque Verlaine et doit donc prendre en compte la destination du lieu et du type de public qu'il accueille. L'œuvre doit dialoguer avec l'esprit du lieu.

Critères de sélection :

Les critères de sélection par la Ville de Metz porteront notamment sur :

- le caractère innovant, créatif, contemporain et qualité de la démarche artistique ;
- la dimension esthétique de l'œuvre en cohérence avec le site ;
- la faisabilité technique et sécuritaire du projet. L'achat du matériel reste à la charge de l'artiste et sera sous sa responsabilité (favoriser la solidité des matériaux qui devront supporter les intempéries).
- l'entretien du site minimal : l'œuvre ne nécessitera pas de raccordement électrique ni de surveillance.
- la prise en compte de l'impact écologique de l'œuvre (exemple : choix des matériaux) sera appréciée de la part du jury.
- l'existence de partenaires et/ou coproducteurs au projet.

La forme artistique choisie par l'artiste n'est pas un critère, cependant l'œuvre devra être issue du domaine de l'art urbain.

Le projet peut être soumis à modifications sous réserve des autorisations administratives nécessaires (urbanisme, Architecte des Bâtiments de France, etc.).

6. CALENDRIER

- Dépôt des candidatures au plus tard le : **lundi 6 janvier 2020 à minuit**
- Résultat des sélections : le **24 janvier 2020** au plus tard
- Réalisation entre le **15 mai 2020** et le **18 juin 2020** (selon temps de réalisation)
- Installation opérationnelle : le **18 juin 2020** au plus tard
- Début de l'exploitation du festival : **25 juin 2020**
- Fin du festival : **5 septembre 2020**

Des compléments du dossier pourront vous être demandés à la mi-janvier lors du processus de sélection du lauréat.

7. CONDITIONS D'ACCUEIL ET BUDGET

L'appel à projets donnera lieu à la signature d'un contrat entre la Ville et l'artiste (ou le collectif). Celui-ci reprendra les obligations des deux parties (notamment la présence obligatoire de l'artiste à certaines dates définies en concertation).

Une enveloppe budgétaire globale et maximale de **8 000 € TTC** est prévue, ce budget devra inclure les honoraires artistiques (cession de droits compris), les coûts de production et de technique (totalité des moyens humains et matériels) pour la réalisation et l'exploitation du projet (repérages, transports, frais de bouche, hébergement, montage, démontage et traitement des déchets, maintenance, frais annexes).

8. CESSION DE DROITS D'EXPLOITATION ET COMMUNICATION

- L'artiste sélectionné accepte de céder à la Ville de Metz les droits de représentation de son œuvre à des fins de promotion et de communication, sur Internet, à la télévision, par tous moyens existants ou à venir, sous toutes formes et/ou tous supports connus ou inconnus à ce jour, à l'exclusion de toute exploitation commerciale.
- De ce fait, l'artiste sélectionné s'engage à mentionner "Constellations de Metz 2020" sur sa communication autour de l'œuvre.
- La Ville de Metz s'engage à indiquer sur ses supports de communication les noms et prénoms des artistes lauréats. La mention « lauréat de l'appel à projets du parcours Street art » apparaîtra sur la brochure du festival.
- Les participants se déclarent informés que, compte tenu de l'état actuel de la technique, l'indication de leurs noms et les reproductions de leurs œuvres, notamment sur les réseaux de télécommunications tel qu'Internet peuvent être altérées ou partielles et que la responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée. Les organisateurs s'engagent

à ne porter en aucune manière atteinte à l'intégrité des œuvres déposés dans le cadre de l'appel à projets.

- Le projet sélectionné intégrera la programmation de Constellations de Metz 2020 et bénéficiera de la visibilité sur tous les outils de communication de cet événement.

9. MODALITES DE PARTICIPATION

Les candidats transmettront avant le **lundi 6 janvier 2020 à minuit** un dossier en format numérique (document pdf) à : cgaume@mairie-metz.fr

Nous vous demandons de bien vouloir privilégier les envois de vos dossiers via des services de transfert de fichiers du type Wetransfer (**Dropbox exclu**).

Il est impératif que l'intitulé de tous les fichiers qui composent le dossier de candidature commence par le nom de famille du participant ou le nom du collectif (ex. pour le participant M. Dupont : « dupont_cv.pdf », etc.).

Renseignements complémentaires : Camille Gaume, chargée de production : 03 87 55 52 76

10. À PROPOS DE "CONSTELLATIONS DE METZ"

Exigeante et accessible, la programmation du festival est construite autour d'un fil rouge : les arts numériques, en lien avec l'identité "Art & Tech" du territoire messin. Ce festival permet d'inscrire plus visiblement et de façon encore plus qualitative la Ville de Metz comme une capitale culturelle, auprès d'un public régional mais aussi venu de France et de l'étranger.

En 2019, ce sont 1 400 000 spectateurs qui ont profité des parcours artistiques, des expositions, des concerts et des spectacles tout au long de l'été.

La troisième édition du festival a accueilli sur le parcours Street art, 18 créations jalonnant 5 km de balade artistique le long de la ligne du Mettis (transport en commun).

Plus d'informations sur le festival : www.constellations-metz.fr

*avec le soutien du programme européen INTERREG NOE-NOAH



Documents à joindre :

1. Dossier candidat complété (annexe 1)
2. Présentation du porteur de projet (historique de l'association, curriculum vitae, biographie)
3. Descriptif détaillé du projet :
 - Contenu artistique
 - Biographie des artistes
4. Fiche technique détaillée :
 - Descriptif de la mise en œuvre technique
 - Liste des besoins fournis et à fournir avec devis joints le cas échéant
5. Budget prévisionnel (dépenses et recettes) du projet avec notice explicative incluant le détail des coûts techniques.
6. Copie de l'attestation d'assurance en cours de validité pour les structures (associations, établissements culturels)
7. Relevé d'identité bancaire
8. Si besoin, l'ensemble des supports de prestations nécessaires à la bonne réception de votre projet (CD, DVD, plaquette) peuvent être envoyés à l'adresse suivante :

Mairie de Metz
Pôle Culture - Service Action Culturelle
B.P. 21025
57036 METZ Cedex 1

Médiathèque / Zones d'intervention

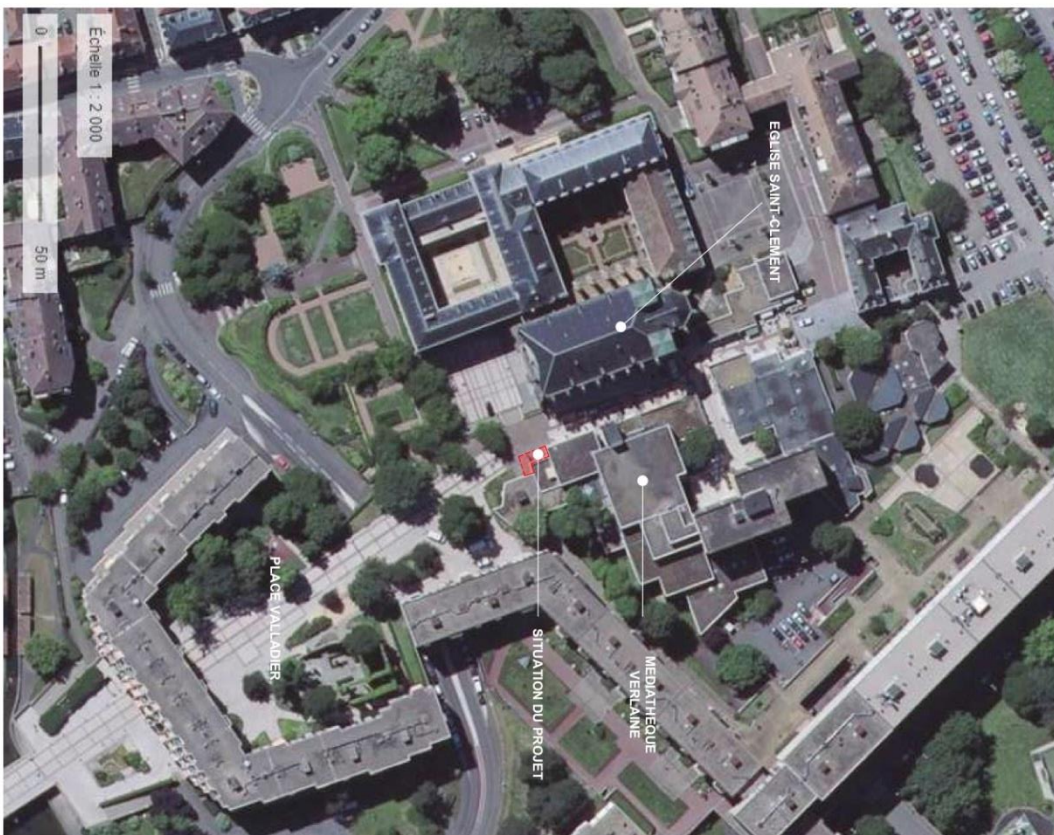


Médiathèque / Plan de situation

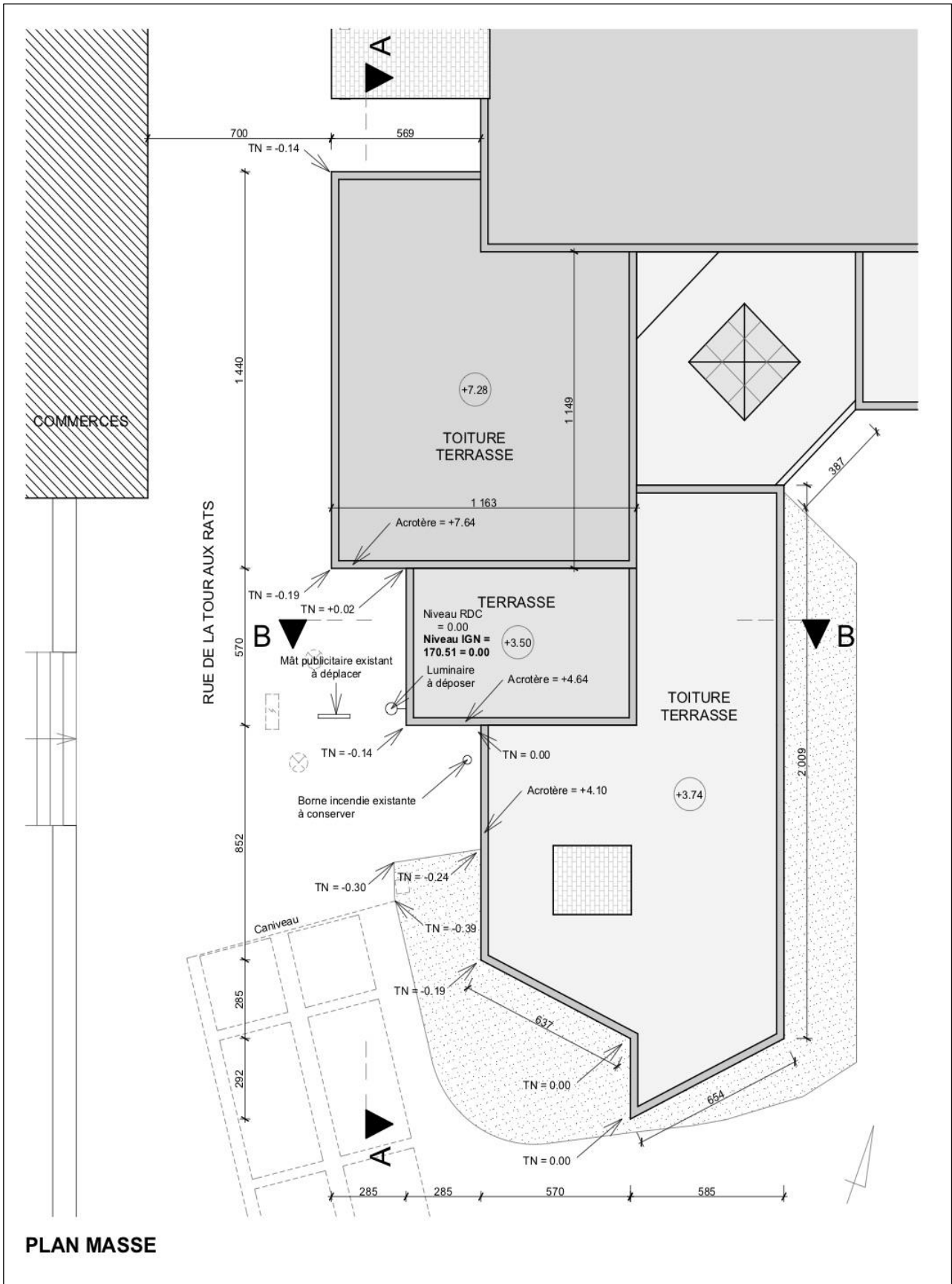
PLAN DE SITUATION



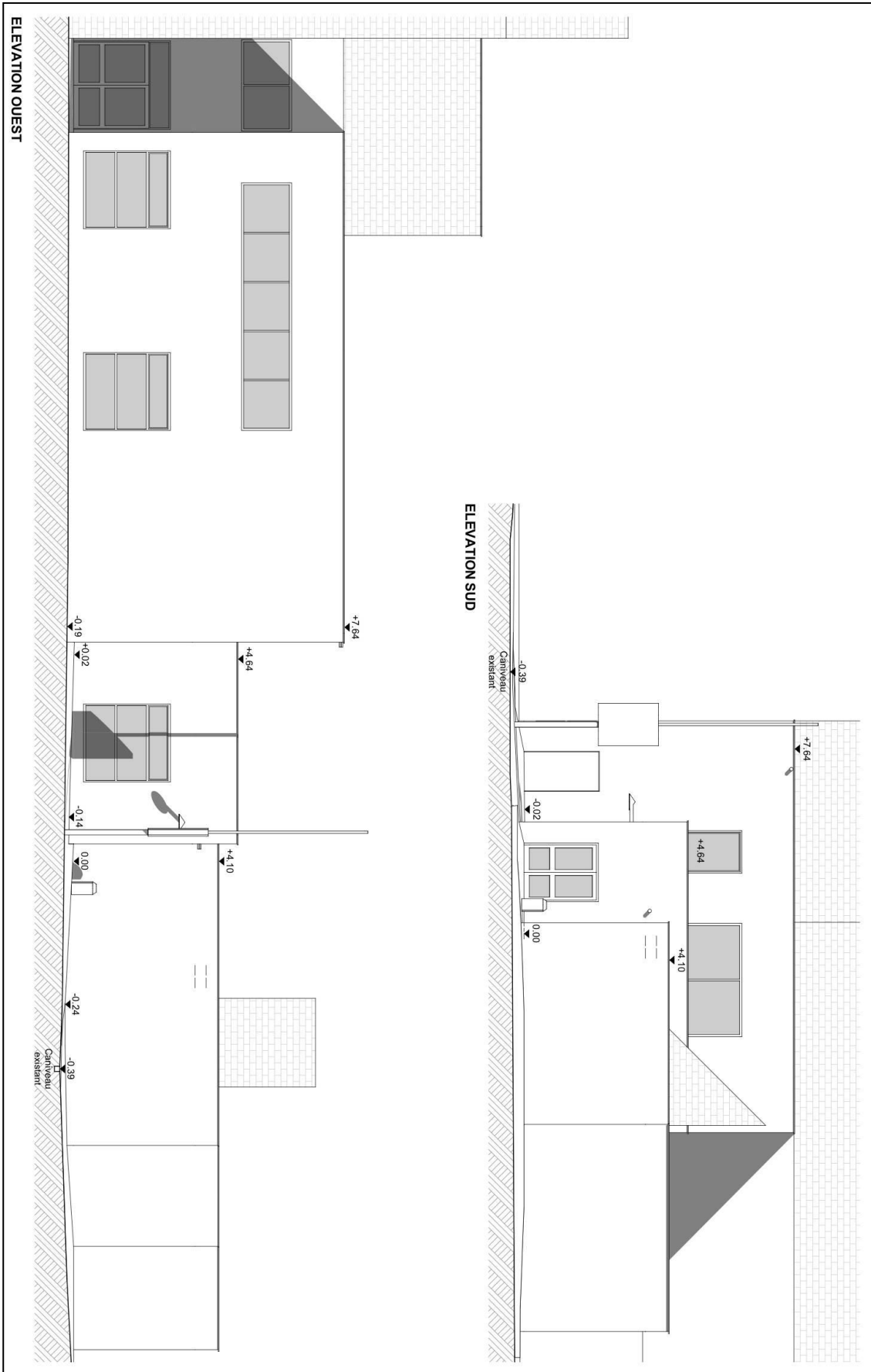
VUE AERIENNE RAPPROCHEE



Médiathèque / Plan existant



Médiathèque / Elévations existant



Constations de Metz – édition 2020 – apper a projets Street Art

Médiathèque / Vues existant

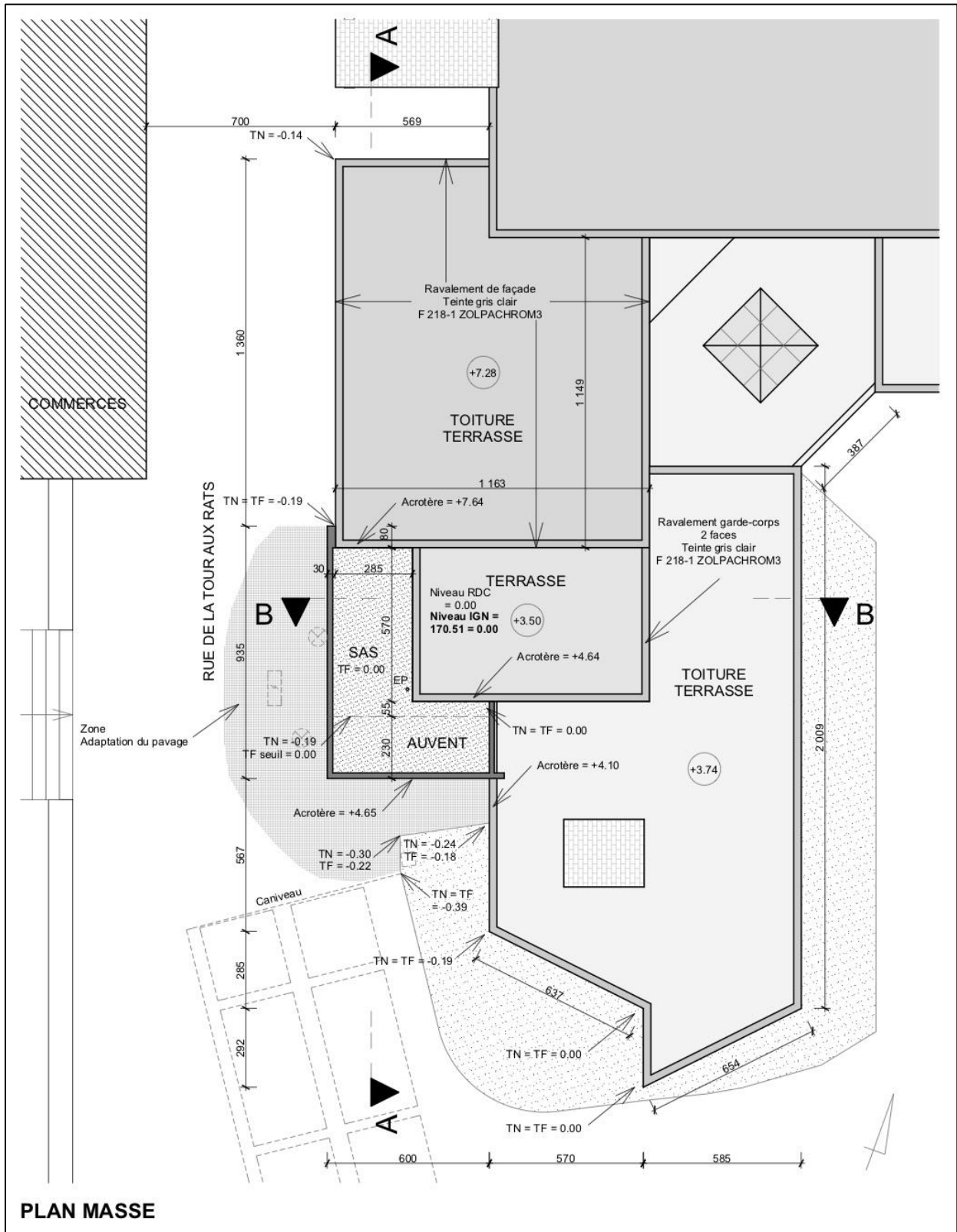


VUE 1 DEPUIS LA PLACE VALLADIER

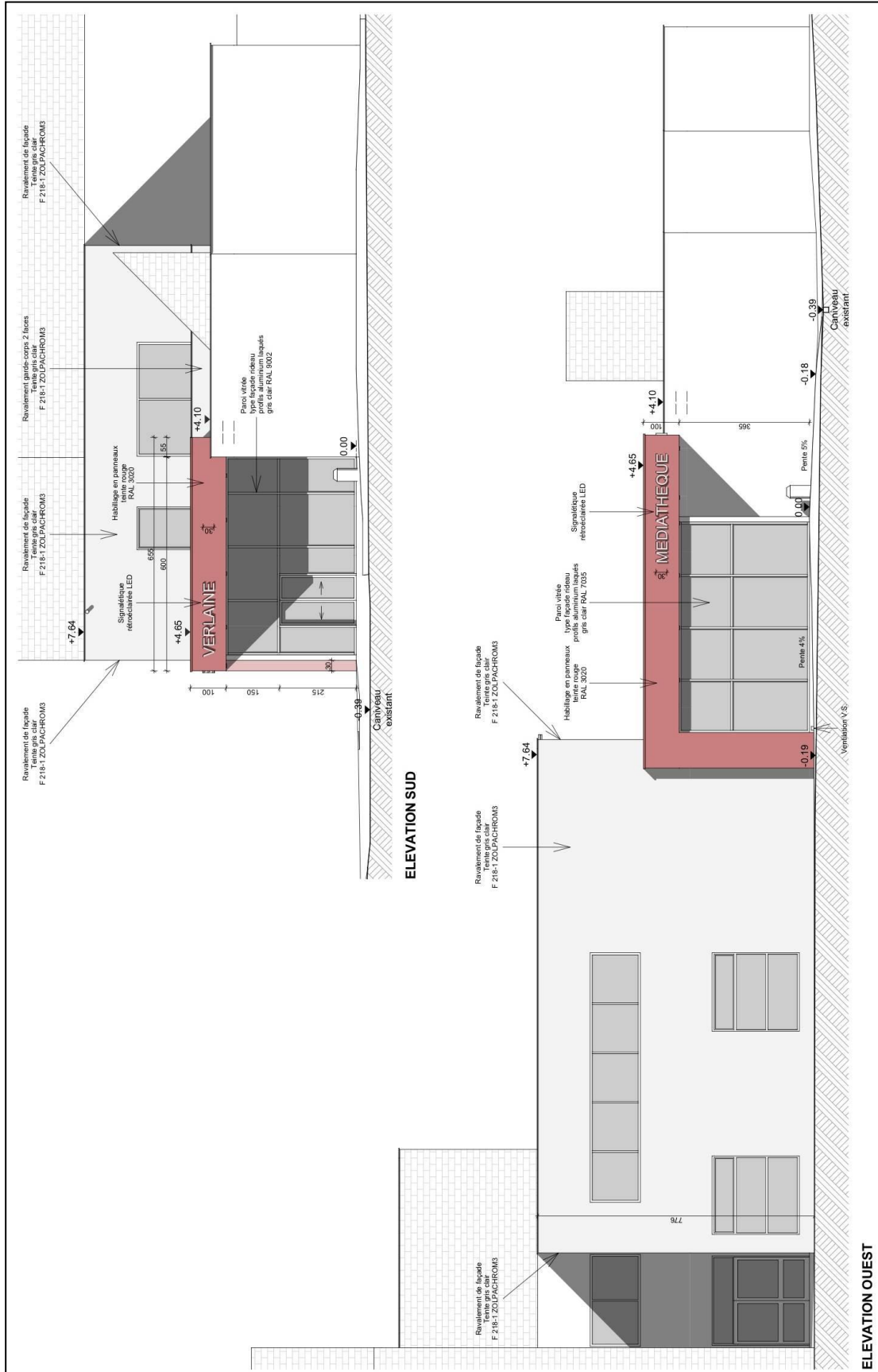


VUE 2 DEPUIS L'OUEST

Médiathèque / Plan projet



Médiathèque / Elévations projet



Médiathèque / Vues projet

